

## Avantages pour les structures d'accueil

### #1jeune1solution

5 000 € À 8 000 € POUR FINANCER LE RECRUTEMENT D'UN APPRENTI À LA RENTRÉE 2020

Plan de relance de l'apprentissage

5000 Euros pour les apprentis mineurs et 8000 Euros pour les apprentis majeurs dont le contrat est conclu entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021.

Avec cette aide, le salaire des apprentis de moins de 21 ans embauchés en apprentissage est intégralement financé. Au-delà de 21 ans et jusqu'à 25 ans révolus, le reste à charge est d'environ 150 Euros par mois (sous conditions pour les structures de plus de 250 salariés).

L'apprentissage permet de former des jeunes au fonctionnement de votre structure pour avoir de futurs collaborateurs efficaces, c'est une réelle opportunité !

### Un cycle de deux années après bac...

Songez sérieusement au BTS : cette formation est probablement le moyen d'y arriver ! Le Brevet de Technicien Supérieur est une formation polyvalente : travail individuel et travail en groupe. Que ce soit sur le plan de l'apprentissage ou de l'emploi du temps, le BTS propose un enseignement proche de la réalité professionnelle.

Pour être éligible à l'entrée au **BTS SP3S**, il est nécessaire d'avoir obtenu le BAC (toutes options).

Lycée Notre Dame d'Annay



15 Place du Concert, 59800 Lille · 03 20 55 17 75

Informations et contact :

[Lycee.notredame.dannay@wanadoo.fr](mailto:Lycee.notredame.dannay@wanadoo.fr)



BTS SP3S Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

Un secteur d'avenir...

Une diversité de métiers...





# BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) en alternance

Le **BTS SP3S – Services et prestations des secteurs sanitaire et social** s'effectue en deux ans après le bac. C'est un diplôme de niveau bac + 2 qui se prépare en formation initiale mais aussi en alternance dans des établissements publics et privés. C'est un diplôme d'Etat de niveau III délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## Objectif du diplôme :

Le **BTS SP3S – Services et prestations des secteurs sanitaire et social** forme des professionnels qui exercent des fonctions administratives et de gestion dans des établissements médicaux et sociaux.

Ils mettent leurs compétences techniques et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales.

Ils analysent les demandes et les besoins, permettent l'accès aux droits, proposent des services et prestations et savent animer une équipe.

## Durée de la formation :

24 mois – 1100 à 1350 heures de formation selon le contrat d'alternance

## Rythme de la formation :

3 jours en entreprise / 2 jours de formation

## Organisation et contenu de la formation :

- Institutions et réseaux ;
- Publics ;
- Prestations et services ;
- Techniques de l'information et de la communication ;
- Relations de travail et la gestion RH ;
- Techniques et gestion administrative et financière ;
- Méthodologies appliquées au secteur ;
- Français ;
- Langue vivante ;
- Actions professionnelles.

## Les débouchés :

Le **BTS SP3S** vise principalement l'entrée dans la vie active. Cependant, les titulaires munis d'un bon dossier et d'une mention à l'examen peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle (bac+3) du champ sanitaire et social.

### Secteur médico-social



- ♦ Coordinateur d'aide à domicile
- ♦ Responsable de secteur ou d'agence (aide à domicile)
- ♦ Assistant de responsable de secteur ...

### Protection sociale



- ♦ Gestionnaire conseil (CPAM, URSSAF)
- ♦ Conseiller service usager (CAF)
- ♦ Téléconseiller (CPAM)
- ♦ Technicien en prestations (CPAM)
- ♦ Technicien d'accueil (CPAM)
- ♦ Conseiller d'action sociale (structures de protection sociale complémentaire) ...

### Secteur sanitaire



- ♦ Assistant médical
- ♦ Coordonnateur de secrétariat de services médicaux et d'accueil
- ♦ Gestionnaire de prestations santé ...

### Secteur social



- ♦ Coordinateur d'action sociale
- ♦ Chargé d'accueil / Agent de gestion administrative (CCAS)
- ♦ Assistant aux délégués de la tutelle ...